Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration					
Nom de l'entreprise	EUROLINES SA				
Raison sociale de l'entreprise	EUROLINES SA				
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	2014/11/0004396				
Département d'établissement de l'entreprise	92				

	Liaison déclarée
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : • Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	
Origine ² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Gare routière - Avenue du Général Leclerc 68100 Mulhouse 47,741993, 7,341767
Destination ³ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Parking Autocars - Aéroport Mulhouse-Bale 68304 Saint-Louis 47,598180, 7,525496

^{1 «} Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n°1 Nom(s) du(des) fichiers : Annexe 1
Temps de parcours	Mulhouse/Saint-Louis (Aéroport Mulhouse-Bale) 50 minutes Saint-Louis (Aéroport Mulhouse-Bale)/Mulhouse 45 minutes
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce(s) jointe (s) : n°2 Nom(s) du(des) fichiers : Annexe 2

Annexe n°2

Fréquences/Volume

Liaison Mulhouse – Saint-Louis Aéroport Mulhouse-Bale

Services quotidien

Départ	Arrivée	Heure départ		Heure d'arrivée	Capacité maximale				
Mulhouse	Saint-Lo	uis	08h00	08h50	49y				
Saint-Louis	Mulhou	use	21h10	21h55	49Y				

Annexe n°1

